



Network France
WE SUPPORT



GLOBAL COMPACT

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS

Rapport 2016



Sommaire

Déclaration du Directeur.....	3
Présentation du Global Compact	4
Présentation de l'entreprise	7
Principes relatifs aux droits de l'Homme	8
Principes relatifs au droit du travail	10
Principes relatifs à la protection de l'environnement	13
Principes relatifs à la lutte contre la corruption	19

Déclaration du Directeur

L'entrée dans le Pacte Mondial a été une véritable source d'inspiration pour notre entreprise et l'ensemble de ses personnels.

La présentation des droits de l'Homme, des normes de travail et plus généralement la valeur d'éthique, énoncés en dix principes, a simplifié notre approche et notre volonté de faire progresser ces valeurs fondamentales.

C'est dans ce contexte que j'ai l'honneur de confirmer que la société Cortex renouvèle son soutien et son implication au Global Compact.

Notre politique a, de tout temps, exprimé l'importance de nos valeurs de respect de l'environnement, des droits de l'Homme, et de la lutte contre la corruption, adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies est donc un aboutissement normal que nous avons réalisé en 2015.

Philippe Marill



Présentation du Global Compact



Sur une initiative de Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations Unies, le « Global Compact », ou « Pacte Mondial » en français, est créé en 2000, avec pour principal objectif de rassembler les entreprises, les organisations, le monde du travail et la société civile, autour de 10 grands principes.

Ces principes fournissent une feuille de route pour les organisations qui souhaitent faire progresser leur démarche de responsabilité sociétale.

Aujourd'hui, le Global Compact est la plus importante initiative internationale d'engagement volontaire en matière de développement durable avec près de 14 000 participants dans 170 pays.

Les entreprises adhérentes s'engagent à progresser chaque année dans les 4 thèmes du Pacte mondial (Droits de l'Homme, Normes internationales du travail, Environnement et Lutte contre la Corruption) et doivent remettre un rapport annuel appelé Communication sur le Progrès (COP).

Le Pacte Mondial

est...

- Une démarche volontaire visant à promouvoir la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- Un cadre de valeurs universelles
- Un réseau mondial d'entreprises et autres parties prenantes
- Une plateforme d'apprentissage et d'échanges

n'est pas...

- Juridiquement contraignant
- Une norme ou un label ou une certification
- Un organisme de contrôle

Les 10 principes du Global Compact

Droits de l'Homme

1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

2

Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Normes internationales du travail

7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Environnement

9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Lutte contre la corruption

L'Agenda 2030 de l'ONU, établi en septembre 2015, fixe 17 Objectifs de Développement Durables (ODD).

Les ODD ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



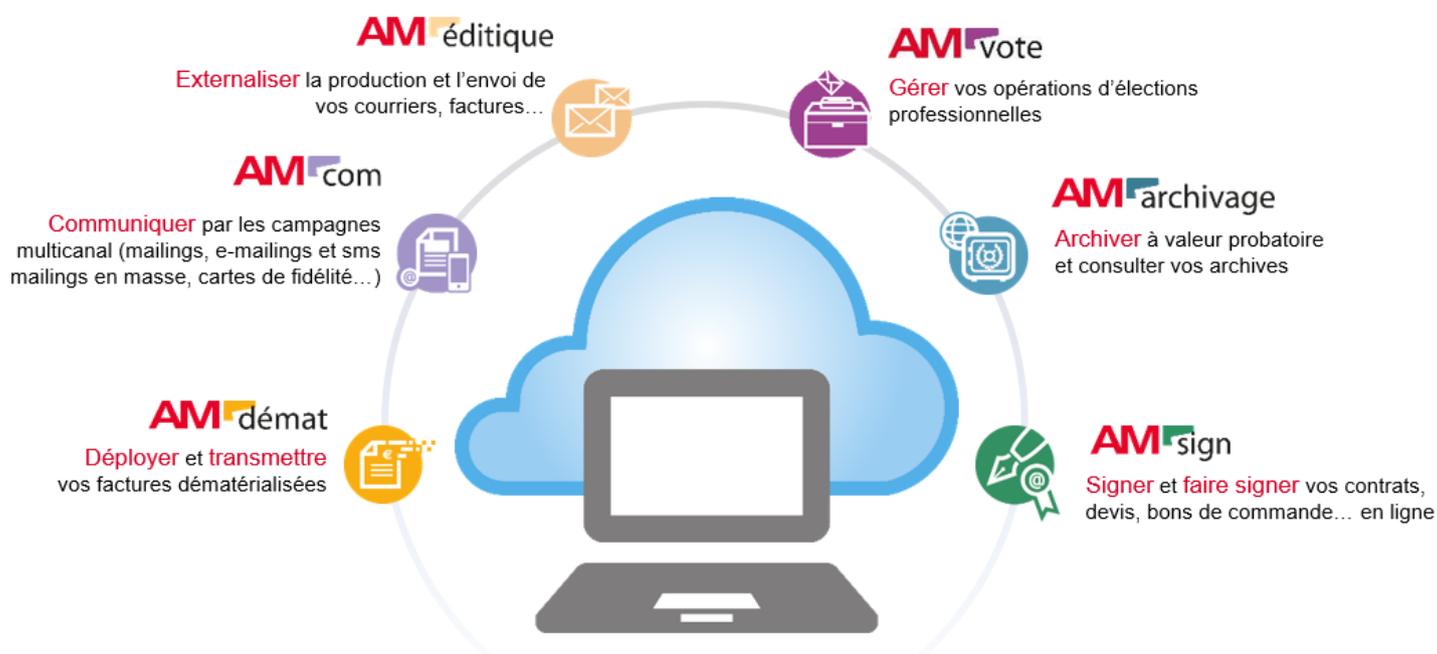
Présentation de l'entreprise

Cortex se positionne dans le secteur d'activité de l'**éditique**, c'est-à-dire sur le marché de l'externalisation du traitement des flux liés aux documents de gestion.

Notre clientèle est issue de domaines variés tels que la banque, l'assurance, l'industrie, la santé, la communication et les collectivités locales.

Cortex en quelques chiffres :

- 20 ans d'expertise et d'expérience
- 85 collaborateurs
- 60 millions de plis par an
- 1000 clients
- 10 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 1 site de production certifié ISO 9001
- 1 plateforme unique pour tous les usages de la gestion documentaire



Principes relatifs aux droits de l'Homme





Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.



Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

Engagement de la société :

Cortex réitère son adhésion aux principes de Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Actions accomplies :

Depuis début 2016, Cortex possède une **charte Éthique et Responsable**, où ces différents principes sont repris.

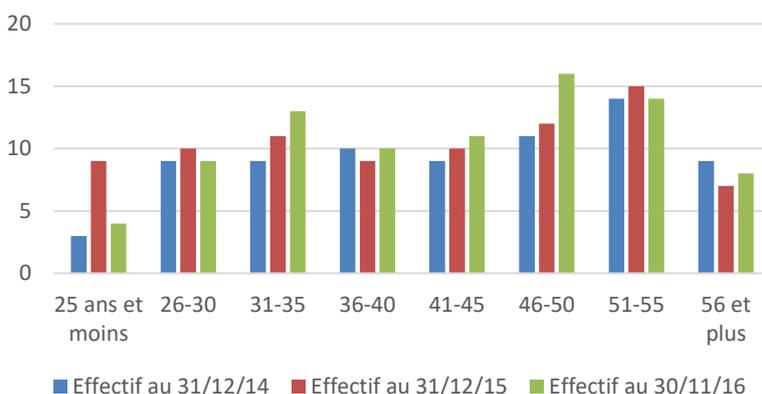
Notre « Questionnaire fournisseurs », envoyé à chaque fournisseur, a été revu cette année, incluant des questions relatives aux droits de l'Homme et à la RSE.

Un **don** de 1 000€ a été fait à des **associations œuvrant pour les enfants malades** (« Les Petits Princes » et « Le Rire »).

EFFECTIFS ET MIXITÉ

Effectif de 85 personnes en novembre 2016.

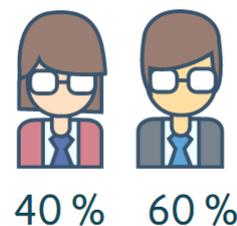
Répartition des effectif en fonction de l'âge



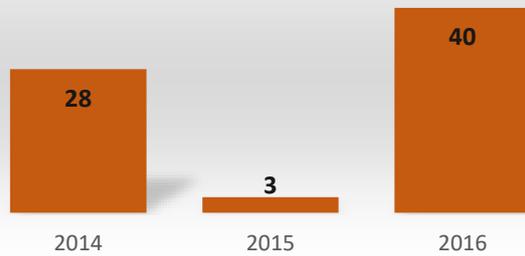
Toutes les tranches d'âges sont représentées, de manière assez équilibrée.

Égalité homme/femme

(sur l'ensemble de la société et parmi les cadres)



% de salariés ayant suivi une formation



Parmi les 34 salariés formés, 8 ont été formés aux **gestes de premiers secours** (formation initiale), et 4 ont été recyclés.

Suivi médical : 96.5 % des salariés à jour

La visite médicale périodique de 3 salariés non à jour est planifiée.

Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Les équipes de production disposent de chaussures de sécurité et de protections auditives (bouchons d'oreilles ou casques).

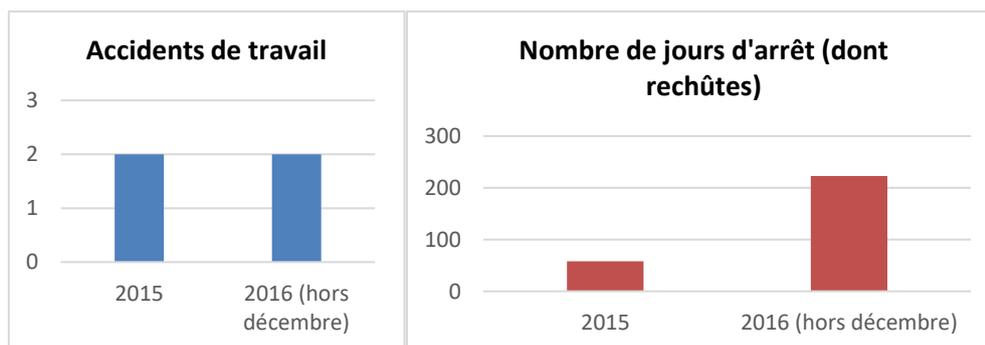


Diagnostic pénibilité : novembre 2016

Le volume sonore d'une partie de la zone de production dépasse **81 décibels**, le port du casque est donc obligatoire pour le personnel travaillant dans cette zone.

Facteur pénibilité pour 6 personnes exposées à un bruit plus important (supérieur à 83 dB).

Accidents de Travail



2 accidents de travail cette année dont 1 accident de trajet.

Mis en place d'un nouvel indicateur : **nombre de jours passés sans accident**.
En 2016, le temps le plus long entre deux accidents a été de **192 jours**.

Objectifs 2017 :

Mise en place d'**audits fournisseurs**.

Principes relatifs au droit du travail

											
											
 <p>Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.</p>					 <p>Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.</p>						
 <p>Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.</p>					 <p>Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.</p>						

Engagement de la société :

Cortex :

- Respecte la législation française dont le code du travail et le code de la santé publique
- Ne recourt pas au travail des enfants ou à toute forme de travail forcé
- Intègre des personnes handicapées au sein de la société, et travaille avec des Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)
- N'effectue aucune discrimination en matière d'emploi
- Collabore avec la médecine du travail
- Promeut l'égalité homme/femme
- Contribue au dialogue social, à travers les comités d'entreprise (CE) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)
- Cortex exerce ses activités en France, et travaille essentiellement avec des entreprises françaises, garantie d'une certaine forme d'éthique
- N'a aucune activité dans les pays « à risques » en termes de violation des droits des travailleurs et des droits de l'Homme

Actions accomplies :

Handicap



1 personne handicapée chez Cortex en 2016.

Travail en collaboration avec une ESAT (sous-traitance de tâches de production, ainsi que la gestion des « espaces verts » (patio et entretien extérieur)).

Les locaux de Cortex sont accessibles aux personnes handicapées.

Seniors



13% des effectifs (11 personnes)

D'après notre accord entreprise, sont considérées comme « seniors » les personnes de 55 ans et plus.

Entretiens individuels

89% réalisés cette année

Les entretiens individuels sont effectués chaque année, pour l'ensemble des collaborateurs.



Télétravail

2 salariés travaillent en télétravail, et plusieurs membres de la Direction et du service Informatique travaillent régulièrement en home-office.

De plus, 2 commerciaux travaillent également 1 fois par semaine en moyenne sur un autre site du groupe, plus proche de leur domicile.

Dialogue social

Les instances représentatives du personnel assurent le lien entre les collaborateurs et la direction de Cortex :

- CE
- CHSCT
- Délégués du personnel
- Syndicat

Cigarette



Suite à l'Article L3511-7-1 du code de la Santé Publique, une spécification concernant l'interdiction de fumer des cigarettes électroniques dans l'enceinte des bâtiments, a été affichée dans les locaux.



Questionnaire fournisseurs

Chaque année, et pour tout nouveau fournisseur, le service Achats envoie un questionnaire à ces derniers, afin de connaître leur **implication RSE**.

Contrats de travail

Ils sont rédigés dans des termes facilement compréhensibles.

Ils incluent la procédure de démission.

Démarche RSE EcoVadis

Cortex vient d'obtenir le **niveau Or** chez EcoVadis, avec une note de **65/100**.



Objectifs 2017 :

Télétravail



Favoriser le télétravail et le home-office.

Objectif **4-5 personnes de plus** en 2017.

Charte Achats Responsables

Rédiger une charte achats responsables.



Handicap

Sensibilisation au handicap avec mises en situations.



Seniors

Le plan seniors est en cours de refonte, en concertation avec les nouveaux élus du CE.

Indicateurs

Communiquer d'avantage les indicateurs : newsletter interne mensuelle avec indicateurs à mettre en place, ainsi qu'un affichage en Production.

Entretiens individuels

100% réalisés en 2017

Cigarette électronique

Ajout au règlement intérieur de l'interdiction de fumer des cigarettes électroniques dans l'enceinte des bâtiments.



Alcool

Une communication sur la consommation d'alcool et ses dangers est prévue pour début 2017, avec notamment des affiches de prévention.



Comité Qualité

Notre Comité Qualité va être transformé en « **Comité Qualité et Développement Durable** », et nous souhaitons encourager la consultation du Comité par les collaborateurs.

Principes relatifs à la protection de l'environnement





 <p>Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.</p>	 <p>Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.</p>	 <p>Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.</p>
--	--	---

Engagement de la société :

Cortex :

- Respecte le code de l'environnement en vigueur
- Trie ses déchets, permettant leur revalorisation
- Sensibilise ses salariés à la préservation de l'environnement
- Favorise les fournisseurs éco-labélisés
- Favorise l'impression de documents en recto-verso

Actions accomplies :

MATÉRIEL DE PRODUCTION

Label Energy Star



Toutes nos machines d'impression laser (Xerox) et jet d'encre (Riso), ainsi qu'une partie des machines de mise sous pli (DS200 de Neopost), possèdent le label Energy Star, synonyme de **diminution de la consommation énergétique**.

Nos imprimantes jet d'encre RISO ComColor X-Jet :

Ces imprimantes ont une faible consommation énergétique et une vitesse d'impression élevée, permettant à la fois de **diminuer la quantité de CO₂ rejeté et la consommation électrique**. S'agissant de procédés d'impression à froid, ces imprimantes dégagent moins de gaz à effet de serre que les technologies toner qui chauffent.

ISO 11798

Certification des encres ComColor X-Jet Riso, garantissant **la permanence et la durabilité de l'écriture**, de l'impression et de la reprographie sur les documents d'archive des collectivités locales.

Résistance à l'eau, à l'usage et à la chaleur.

Nos imprimantes Xerox :

Les encres Xerox sont sous forme de **poudres non toxiques**. L'absence de distillat de pétrole dans les poudres permet de ne pas avoir de déchet huileux.

Désencrabilité

Les encres Xerox et ComColor X-Jet de Riso sont **désencrables**.

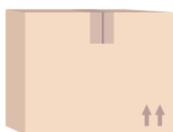


RECYCLAGE



Papier et carton

De par son activité, notre entreprise consomme énormément de papier et de carton. Il est donc primordial pour nous de veiller à leur recyclage et leur revalorisation. Notre prestataire **Solarz** les collecte, et nous fournit mensuellement un certificat indiquant le volume recyclé.



Des cartons ou caissettes pour le recyclage du papier sont présents dans tous les bureaux.

Toners vides

Conibi recycle nos cartouches toners vides et nos consommables utilisés en Production par les machines Riso, Xerox, et Novapost, ainsi que ceux de la marque Ricoh utilisés par nos imprimantes de bureau.



Film plastique

Solarz recycle également le film étirable PET, utilisé pour filmer les palettes.

Cartouches d'encre HP

Les cartouches HP provenant des machines à affranchir sont également recyclées.

Poubelles de tri



De plus, des poubelles de tri sélectif ont été mises à disposition dans l'entreprise, afin de collecter canettes, bouteilles plastiques, aérosols et autres produits concernés par cette collecte, qui seront ramassés par le service de ramassage communal (dans la poubelle de tri traditionnelle).

Recyclage luminaires

Des lumibox et tubibox ont également été installées dans l'entreprise afin de collecter ampoules et néons usagés, et de permettre leur recyclage.



Recyclage piles

Un collecteur de piles usagées a aussi été mis en place.



Recyclage capsules Nespresso

Enfin, nous recyclons également les dosettes de café Nespresso et celles de thé "spécial -T" en aluminium.



ACHATS



Papier

Pour le papier, notre service « Achats » référence des fournisseurs respectant les normes **PEFC** (Pan European Forest Certification) et **FSC** (Forest Stewardship Council) :

100 % du papier utilisé est à 70% minimum PEFC.

Le papier utilisé (Navigator) est également certifié **écolabel européen**.

Utilisation de papier en **80 grammes** plutôt qu'en 90 grammes.

Produits recyclables

Ces fournitures sont **100% recyclables** et biodégradables.



Enveloppes

90% de nos enveloppes sont certifiées **NF Environnement**.

La **fenêtre en papier cristal** des enveloppes est composée à **100% de pâte Kraft**.

Les **encres** sont à base d'eau aux **pigments organiques naturels**, et les **colles** sont également à **base d'eau**, non toxiques.

Questionnaire fournisseur

Un questionnaire est envoyé à chaque fournisseur pour notamment connaître ses certifications.



Point info labels :



Écolabel européen :

Créé en 1992, il prend en considération le **cycle de vie du produit**, de l'extraction des matières premières jusqu'à son recyclage ou son élimination après usage.



PEFC

= *Pan European Forest Certification* devenu *Program for the Endorsement of Forest Certification schemes* (créé en 1999):

➔ **Gestion durable des forêts**



FSC

= *Forest Stewardship Council* (créé en 1993):

➔ **Gestion durable des forêts**
- Normes plus strictes que PEFC au niveau environnemental
- Indépendant de l'industrie forestière



NF Environnement :

Marque française créée en 1991

➔ Produits ou services présentant un **impact réduit sur l'environnement**

AUTRES

Impressions recto-verso

Nous favorisons les impressions en recto-verso, devenues un paramètre d'impression par défaut pour la plupart des collaborateurs.



Biodiversité

Installation d'un **hôtel à insectes** dans notre patio.



Gobelets plastiques

Une nouvelle machine à café a été installée, proposant l'option « **sans gobelet** ».



Communication

Notre service Qualité communique et sensibilise nos collaborateurs sur différentes thématiques RSE par des « **flashes RSE** », documents pdf d'une page envoyés à l'ensemble des collaborateurs par mail et affichés sur le tableau d'affichage.

Signature

Le message « **Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce mail** » a été ajouté en signature de chaque mail.

Séchage des mains

Au niveau des toilettes, le choix a été fait de mettre à disposition des **dérouleurs tissus** pour s'essuyer les mains plutôt que des serviettes en papier.

Expédition courriers et colis



LA POSTE

Notre principal sous-traitant pour l'envoi de nos courriers et colis est La Poste, entreprise qui affiche une **neutralité carbone**.

Don de papier aux écoles maternelles et crèches

Lorsque nos clients nous demandent de détruire leur papier à entête que nous stockons, nous massicotons le haut et le bas des feuilles, afin d'obtenir des feuilles de papier blanc vierge, que nous donnons aux mairies des communes proches (Neuilly-sur-Marne et Neuilly-Plaisance), pour une distribution en écoles et crèches, ainsi qu'aux écoles des parents salariés, pour les dessins des enfants.

Objectifs 2017 :

Gobelets plastiques

Dans un souci écologique et en vue de l'interdiction des verres et assiettes en plastique au 1^{er} janvier 2020, des **mugs Cortex** seront commandés pour chaque salarié, ainsi que pour les visiteurs, et les gobelets en plastiques seront définitivement éliminés dans l'entreprise.



Indemnités kilométriques modes doux



Des indemnités kilométriques de **0,25€/km** parcouru (jusqu'à un plafond de 200€/an) pour les personnes venant travailler en modes doux (à pieds, en vélo, ...) sont en projet.

Eclairage

Remplacement des lampes existantes par des **LED**, ou autre type d'ampoules, à **faible consommation énergétique**.



Produits de ménage écolabellisés

Nous avons également pour objectif de n'utiliser que des produits de ménage écolabellisés.



Bilan carbone

Une **estimation de notre bilan carbone** grâce au site de la **Fondation GoodPlanet** est en cours.

Nous n'avons pas encore collecté toutes les données nécessaires pour l'instant.

Ruches

L'installation de ruches au sein de l'entreprise, ou le parrainage de ruches, sont à l'étude.



Don à une association environnementale



Enfin, nous prévoyons de faire un don de **200€** à l'association « **Sauvons la Forêt** », qui participe à la **replantation d'arbres pour les orangs-outans** en Indonésie, suite à la déforestation massive pour la plantation de palmiers à huile (*Elaeis guineensis*), véritable catastrophe écologique et environnementale.

Principes relatifs à la lutte contre la corruption



Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Engagement de la société :

Cortex :

- Soutient la convention des Nations Unies contre la corruption
- Respecte les lois anti-corruption et la réglementation en vigueur
- Proscrit toute forme de corruption dans l'exécution de ses contrats

Actions accomplies :

Papier labellisé

Nous n'achetons pas de papier issu de bois de source illégale ou controversée (label PEFC ou FSC exigé).

Charte Éthique et Responsable

Mise en place cette année.

Caméras de surveillance

Présence de caméras de surveillance dans les ateliers de Production et dans les locaux de manière générale.

Sanctions

Aucune sanction de l'entreprise auprès des instances juridiques.



Objectifs 2017 :

Charte anti-corruption envisagée pour 2017, avec un montant de cadeau maximum (de la part des fournisseurs et de Cortex), hors cadeaux publicitaires, à définir.

Charte achats responsables

Sensibilisation des commerciaux en début d'année 2017.



Cortex

Zone industrielle des Chanoux

75-77 rue des Frères Lumière

93330 NEUILLY-SUR-MARNE

Tel : 01 49 44 52 00

Fax : 01 49 44 52 01

www.groupe-cortex.com

